

Initiative de Lomé, les 17 et 18 janvier 2020 **Sept chefs d'États Africains s'engagent à criminaliser le trafic de faux médicaments**

Sept chefs d'État africains signeront un accord, les 17 et 18 janvier 2020 à Lomé (Togo), visant à lutter contre le trafic de faux médicaments.

La Fondation Brazzaville lance avec sept chefs d'État africains l'Initiative de Lomé

Depuis près de deux ans, la Fondation Brazzaville alerte et travaille sur le sujet du trafic de faux médicaments en Afrique. Prenant conscience de l'intensification de ce commerce illégal et meurtrier, la décision a été prise par sept chefs d'État africains, sous l'impulsion de la Fondation Brazzaville, de lancer en commun une initiative pour intensifier la lutte contre les faux médicaments sur le continent africain. L'Initiative de Lomé aboutira à la signature, par les chefs d'États du Congo, de la Gambie, du Ghana, du Niger, de l'Ouganda, du Sénégal et du Togo, d'une déclaration politique et d'un accord-cadre légalement contraignant*.

Cet accord les engagera à renforcer la législation pour criminaliser le trafic de faux médicaments et sera la première phase d'un programme plus large visant à assurer un accès à des médicaments sûrs et efficaces à tous leurs citoyens. Il marque la détermination des chefs d'États à lutter contre un commerce assassin qui tue des centaines de milliers de personnes chaque année et finance la criminalité transnationale et le terrorisme.

La criminalisation du trafic de faux médicaments au cœur de l'Initiative de Lomé

Ce trafic très lucratif menace la sécurité des États en profitant de plus en plus au financement clandestin des groupes terroristes. Dans plusieurs pays africains, aucune législation ne criminalise ces pratiques. L'Initiative de Lomé conduira les pays signataires à créer une législation pour pénaliser ce trafic en imposant des sanctions sévères, à adhérer aux accords internationaux déjà existants et à renforcer les services de détection et de répression. D'autres pays africains sont encouragés à se joindre à l'Initiative. La Fondation Brazzaville occupera un rôle clé : elle sera responsable du suivi, de la coordination et du conseil afin d'assurer la mise en place d'une législation criminalisant le trafic de faux médicaments. Dans cette optique, sa première mission sera d'effectuer un audit visant à identifier les lacunes des législations existantes.

"La circulation massive de faux médicaments est une crise de santé publique que nous ne pouvons plus nous permettre d'ignorer. Des personnes partout dans le monde meurent encore chaque jour parce que ce fléau n'a pas été suffisamment considéré.

Ce trafic abject génère d'énormes profits pour les organisations criminelles, dont les terroristes, déstabilisant les pays les plus fragiles et renforçant l'insécurité sur le continent.

C'est pourquoi nous sommes fiers de lancer l'Initiative de Lomé. Nous devons tous prendre position contre ce fléau, et j'espère que l'engagement politique de ces sept chefs d'État africains encouragera d'autres dirigeants à se joindre à notre combat »

déclare Jean-Yves Ollivier, Président de la Fondation Brazzaville.

Chiffres-clés (source : OMS)

- Chaque année, on estime à **200 milliards de dollars** la valeur du marché illégal des médicaments non conformes aux normes et falsifiés, soit environ **10 à 15 %** du marché pharmaceutique mondial.
- En 2015, **122 000 enfants** de moins de 5 ans seraient morts à cause d'antipaludiques de mauvaise qualité en Afrique subsaharienne.
- On estime que **128 pays** dans le monde sont touchés par les médicaments falsifiés.
- **42 %** de tous les médicaments falsifiés découverts, depuis 2013, l'ont été en Afrique.
- Dans certains pays africains, on estime que les médicaments falsifiés représentent **30 à 60%** de tous les produits médicaux. Dans les pays où des réglementations fermes ont été mises en œuvre et sont strictement appliquées, ce chiffre s'élève à **1 %**.

** Sous réserve des modifications d'agendas des pays impliqués
Pour plus de précisions, veuillez trouver la fiche d'information de l'Initiative jointe.*

Contact Presse

Pour toute demande d'interview ou d'informations supplémentaires, veuillez contacter :
medias@brazzavillefoundation.org ou suzanne.letren@vae-solis.com (+33 6 29 94 32 65)

En savoir plus sur la Fondation Brazzaville [ici](#)

La Fondation Brazzaville est une organisation indépendante à but non lucratif, basée au Royaume-Uni et enregistrée auprès de la Charity Commission. Sous le patronage de S.A.R le Prince Michael de Kent, la Fondation est dirigée par un Conseil d'Administration expérimenté, présidé par son fondateur Jean-Yves Ollivier, et est appuyée par un Conseil consultatif composé de personnalités émérites, incluant d'anciens présidents et premiers ministres ainsi qu'un ancien prix Nobel de la paix. La Fondation propose des initiatives visant à promouvoir le développement durable, la prévention des conflits et à faciliter une coopération pacifique sur le continent africain.